

Bienvenue en Wallonie !

Dans le contexte de guerre en Ukraine, les Centres Régionaux d'intégration se mobilisent pour informer et accompagner les ressortissants ukrainiens (informations, aides, démarches et conseils utiles...)

*Dans ce cadre, les Centres régionaux d'intégration organisent notamment :*

- Des permanences sociales avec ou sans interprètes (accompagnement individualisé dans les démarches administratives, bilan social et état des lieux des besoins). Par exemple pour des questions relatives à l'aide sociale, aux allocations familiales, aux mutuelles, au logement, à la scolarisation des enfants, à la mobilité, ... ;
- L'orientation vers les opérateurs en charge de l'apprentissage du français langue étrangère ;
- L'orientation et l'accompagnement vers les opérateurs qui donnent des formations en lien avec la vie quotidienne sur le territoire :
  - Logement
  - Santé
  - Famille
  - Enseignement
  - ...
- Des séances collectives :
  - Un module de 2h « Vie quotidienne », inspirée des séances d'informations sur les droits et devoirs dispensées dans le cadre du Parcours d'intégration et des cours de citoyenneté (comment fonctionne la Belgique du point de vue du logement, de la santé, de l'enseignement, de la sécurité sociale, etc.) ;
  - Un module juridique sur des questions liées au droit de séjour, au regroupement familial, au droit de la famille, etc. ;
  - Une séance d'information sur l'insertion socio-professionnelle (accès au marché du travail, équivalence de diplômes, etc.).

Nous accordons une importance toute particulière à la question de l'interprétariat, et avec le SETIS wallon, mettons tout en œuvre pour qu'un interprète puisse assurer la traduction en ukrainien lors de vos rendez-vous.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre CRI

**CRILUX ASBL**

**061/21.22.07 - [info@crilux.be](mailto:info@crilux.be)**